

Adresse de la section du Muséum, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la section du Muséum, lors de la séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 18-19;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13416_t1_0018_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

moyens d'écraser les monstres coalisés contre notre sainte liberté. Vous vous rappellerez sans doute son zèle infatigable à fabriquer du salpêtre. L'activité qu'elle a mise à l'extraction des terres de son étendue qui ont déjà produit près de douze milliers de salpêtre, vous est un sûr garant de sa haine pour la tyrannie et de sa ferme résolution d'exterminer le dernier des tyrans.

Son empressement à fournir aux besoins que nécessite la conquête de la liberté, est également démontré dans ce qu'elle a fourni, tant à l'emprunt volontaire qu'à l'emprunt forcé, qui ont produit près de trois millions, indépendamment des dons en nature qu'elle a versés dans les magasins de la République.

Mais à l'instant où les français font les plus grands sacrifices pour établir leur liberté, où la Convention fait les plus grands efforts pour assurer notre bonheur et notre gloire, l'attentat entrepris contre deux de nos représentans est venu réveiller nos alarmes.

Ce nouveau crime nous prouve bien que la lâcheté des tyrans coalisés est plus à craindre pour nous que les hordes d'esclaves armés pour nous combattre.

Représentans du peuple, nous vous invitons en son nom à pourvoir dans votre sagesse à votre sûreté collective et individuelle. Si vous avez acquis des droits à notre reconnaissance en vous exposant tant de fois pour sauver la chose publique, vous en acquerrez de nouveau en vous mettant à l'abri des poignards des assassins sou-doyés par les despotes.

Puisse l'Être Suprême dont le peuple français a solennellement reconnu l'existence, veiller sur vos destinées comme il a toujours veillé sur votre sainte révolution pour le bonheur de la République française et celui de l'humanité.

Vive la République.

[*Extrait des délibérations du 5 prair. II.*]

L'assemblée générale arrête qu'elle se transportera en masse à la Convention nationale pour lui présenter les cavaliers qu'elle a armés et équipés, et l'invite à aviser aux moyens de pourvoir à la sûreté collective et individuelle de ses membres.

Elle nomme pour la rédaction d'une adresse les citoyens Prelon, Godart, Huguet, Desetangs, Buisson, Cartier et Tabar (1).

c

[L'ORATEUR de la section de la Réunion] :

Amis du peuple, courageux défenseurs de ses droits,

Les bons citoyens n'ont pas vu, sans horreur la perte dont la République a été menacée; le génie tutélaire de la France a paré les coups, il a fait avorter le dessein scélérat des monstres que l'aristocratie a suscité... Les citoyens de la section de la Réunion viennent le féliciter avec vous que leur malheur n'a pas été consommé, que votre courage est égal à l'impor-

(1) C 306, pl. 1156, p. 24, signé BUISSON, FRELONG, DESÉLANGS; p. 25, signé THIERRY (*présid.*), SAUCHÈRES (*secrét.*), p.c.c. GOURDAULT (*secrét.-greffier*); *Mon.*, XX, 566; *J. Fr.*, n° 610.

tance, à la dignité de vos fonctions. Bientôt, par votre énergie, par votre fermeté, par votre constance, la République n'aura plus qu'à vous féliciter des succès que vous nous préparez et dont nous savourons déjà la flatteuse espérance. Nous voyons, parmi vous autant de sages, autant de héros que de représentans, et le repaire ténébreux de l'aristocratie n'a plus assez de monstres à vous opposer, vos triomphes font son désespoir et, chargé des destinées de notre République naissante, l'Être suprême ne permettra pas que les défenseurs de la justice deviennent les victimes des malveillans dont elle n'est pas encore assez purgée, et s'ils comptent sur des Corday, des Paris, des Amiral, comptez sur tous les républicains, la section de la Réunion est là. Elle n'a pas un bon républicain, un bon citoyen qui ne mette sa gloire et son bonheur à se placer entre le fer assassin et les représentans; elle ne sera jamais au-dessous de l'opinion que vous en avez eue quand vous avez déclaré qu'elle a bien mérité de ses concitoyens. Oui! fermes amis du peuple, dusent vos ennemis se multiplier, ils trouveront en nous autant de Brutus que de sincères amis de l'unité de la République. Fidèles à nos serments, nous prouvons la sincérité de nos vœux par notre zèle pour l'exécution des lois, Encore quelques mois et l'hydre de l'aristocratie est anéantie... Ça ira, ça va, vive la République ! (1).

d

[L'ORATEUR de la sect^e du Muséum.]

« Citoyens Législateurs,

Autrefois la bassesse et l'adulation félicitaient les tyrans de la conservation d'une vie qu'ils n'employaient qu'à tourmenter les hommes qu'ils avaient réduits à l'esclavage. Aujourd'hui la reconnaissance de ces hommes républicains qui ont brisé leurs fers, félicite les pères d'un peuple souverain, d'un bonheur qui conserve l'intégrité de la Convention nationale, d'un bonheur qui a fait échapper deux de ses membres au plomb meurtrier d'un lâche assassin et au poignard liberticide d'une nouvelle Corday.

Quoi! représentans du peuple, ni les peines ni les supplices ne pourront donc détruire les complots tramés contre la tranquillité de la République! Seraient-ils donc trop doux ces supplices et ces peines? Législateurs, le gouvernement révolutionnaire veut peut-être aussi des châtimens révolutionnaires. La douce sévérité d'un gouvernement tranquille n'est pas la sévérité terrible d'un gouvernement où les malveillans rassemblent sans cesse des orages liberticides, et les peines infligées aux crimes commis contre la société, dans un état de choses paisible, ne doivent sans doute pas être les mêmes dans un temps où les conspirateurs, les traîtres et les assassins ne s'amoncellent, pour ainsi dire, ne se coalisent peut être que parce que le supplice qui leur fait perdre la vie n'a rien d'effrayant; n'a même rien que d'humain. Pardonnez-nous ces expressions, Représentans,

(1) C 306, pl. 1156, p. 22, signé BIZA (*adm. civil.*), HOULIER (*secrét.*), ROUSSEAU, CHAUVIN, LANOY, ROGER, SOMMERET [et 8 signatures illisibles]; *Mon.*, XX, 574; *J. Fr.*, n° 610.

elles ont votre salut, celui de la République entière, pour objet.

Eh quoi! c'est lorsque vous assurez notre bonheur, lorsque les récits de nos victoires font naître la joie dans tous les cœurs, lorsque nos armées mettent la terreur à l'ordre du jour dans les camps des despotes, que les autorités concourent avec nous au maintien de l'unité, qu'enfin le calme paraissait succéder à l'orage, que des infâmes assassins méditent dans l'ombre la perte de nos représentans; ils veulent comme un autre Erostrate voler à l'immortalité... à l'immortalité... non, scélérats, non, mais à l'infamie, mais à l'exécration.

Ah! Législateurs, puisque rien ne peut arrêter la rage de nos ennemis, puisque leur barbarie sollicite le meurtre et le complot, que la nation commande toujours la vengeance, mais la vengeance perpétuelle. Un arbre ne se soutient et ne profite qu'autant qu'une main soigneuse le débarrasse des insectes qui le dévorent; une République ne s'affermirait, n'est florissante qu'en purgeant son sol de tout les monstres qui le souillent et le fatiguent de leur exécration; que la vengeance s'étende donc de l'aurore au couchant, qu'on n'entende dans les airs que ce mot terrible, et qu'enfin la sécurité de la Convention nationale en soit le prix.

Etre immortel qui préside aux destinées de notre patrie, tu récompenses un décret qui reconnaît ton existence, en veillant sur les jours de nos représentans, en faisant avorter les coupables desseins de leurs cruels ennemis.

Législateurs, la section du Muséum vient vous témoigner en masse l'expression de sa reconnaissance pour ce décret sage qui confond l'athéisme et tarit pour jamais les sources infectes de la corruption de l'esprit et du cœur; elle vient aussi vous exprimer un vœu cher à tous les citoyens qui la composent. Ils jurent et nous jurons avec eux de vous faire un rempart de nos corps et de répandre pour la conservation de la représentation nationale jusqu'à la dernière goutte de notre sang... eh! peut-on la verser pour une plus belle cause, un motif plus juste, non sans doute.. Geoffroy! jouis de ta gloire, elle t'est bien en main; il n'est aucun de nous qui ne t'envie, il n'est aucun de nous qui ne se fut fait un devoir de t'imiter. Comme toi nous sentons tous que l'existence de la République est entièrement liée à la conservation de la Convention nationale.

Vive la République » (1).

e

[L'ORATEUR de la sect^e de la fontaine de Grenelle.]

« Représentans du peuple,

Tous les républicains ont frémi d'horreur en apprenant les projets infâmes des ennemis de la liberté, et l'horrible attentat qu'ils avaient prémédité sur les vertueux et incorruptibles défenseurs des droits du peuple, Robespierre et Collot d'Herbois. A peine fûmes-nous réunis hier, en assemblée générale, que nous ne pûmes contenir les sentimens qui nous agitaient,

par un mouvement spontané et unanime des cris d'indignation et de vengeance se sont fait entendre contre tous les rois, tous les tyrans, et surtout contre l'infâme gouvernement anglais et le plus infâme, Pitt, l'ennemi du genre humain.

Nous voulions tous nous précipiter vers vous, mais réfléchissant que nous pourrions abuser de vos momens, et retarder vos travaux, nous avons chargé notre président de vous transmettre l'expression fidèle des sentimens qui nous animent, et des sermens que nous avons faits.

Oui, représentans du peuple, nous jurons de nouveau que la vertu triomphera et que le crime disparaîtra de dessus la terre; nous jurons que tous les trônes vont s'écroûler et que tous les tyrans et leurs vils corrupteurs vont périr, nous jurons que nous sommes déterminés à toutes les privations, à tous les sacrifices, et que nous ne prendrons pas un seul instant de repos jusqu'à ce que Londres et son infâme gouvernement soient anéantis, et que cette nouvelle Carthage n'ait expié tous ses forfaits.

La République entière répétera ce serment; avant peu, n'en doutez pas, il sera exécuté, nous en avons pour garant l'Etre Suprême qui nous protège, la justice de notre cause, notre courage et l'intrépidité de nos phalanges républicaines.

Et vous, Comité de salut public, vous, défenseurs courageux des droits du peuple, continuez d'un pas ferme votre immortelle carrière; n'oubliez pas que s'il y a loin du fer de l'assassin au cœur de l'honnête homme, la distance est bien plus grande encore entre un roi et un républicain; et tandis que tous les tyrans, enfermés dans des forteresses et environnés de gardes ne pourront échapper au supplice qui les attend, vous, restez sous la sauvegarde de vos vertus et de la prévoyante amitié; sachez que tous les patriotes vous environnent, vous suivent partout; sachez que nous sommes tous des Geoffroy; nous imiterons sa vertu et nous aurons son courage.

Vive la République » (1).

f

[L'ORATEUR de la sect^e Guillaume Tell.]
« Représentans du peuple,

Déjà les citoyens de la section de Guillaume Telle vous ont juré avec tous les bons républicains de vous faire un rempart de leurs corps. Rien de plus prononcé que leur dévouement à la conservation de la représentation nationale. A peine aussi ont-ils appris que des monstres, dignes de figurer avec les rois et leurs agens, avaient osé encore attenter à la vie de deux représentans, qu'ils se sont tous sentis pénétrés de l'indignation la plus profonde, et que chacun d'eux s'est écrié: et moi aussi, comme le patriote Geoffroy, j'aurais affronté la mort plutôt que de permettre qu'un représentant de la nation française fût exposé à périr par la main d'un infâme assassin.

Représentans, nous comptons sur votre courage ainsi que sur votre sagesse. Comptez que nos cœurs sont à vous. Comptez que nous ne

(1) C 305, pl. 1156, p. 21, signé SAINTONNER (présid.), BARTHO (secrét.); *Mon.*, XX, 574; *J. Fr.*, n° 610.

(1) C 306, pl. 1156, p. 20, signé RAISSER (présid.).